

3.2.1 LE NIVEAU DE SUBSTITUABILITE DU BESOIN

Il s'agit d'analyser toutes les phases de la vie du produit **du berceau à la tombe**. A quelle(s) phase(s) le produit peut-il avoir un impact moindre sur l'environnement qu'un produit standard, tout en assurant les mêmes performances : prélèvement de matières premières, consommation d'énergie, processus de fabrication plus ou moins polluants, déchets résultant de la production, processus de distribution plus ou moins économe en énergie et en matières premières (emballages par exemple), utilisation du produit, et élimination au stade de déchet ?

Concrètement, il s'agit de détecter toutes les phases où un **gain environnemental** est techniquement possible et de faire de cet avantage environnemental une prescription dans le marché dès lors qu'il a un lien avec l'objet du marché et qu'il n'a pas d'effet discriminatoire vis-à-vis des candidats potentiels. Erigé en prescription, l'avantage environnemental devient une exigence imposée aux candidats sous peine d'irrecevabilité de leur offre.